

En traçant, d'ailleurs, les règles hygiéniques de préventions contre le saturnisme, le Conseil de salubrité a surtout songé aux ouvriers *cérusiers*, auxquels sont recommandés la propreté exquise du corps, des vêtements, des outils, et le lavage fréquent des mains et de la face. Ces ouvriers doivent se rincer soigneusement la bouche avant leurs repas, au sortir de l'usine, nettoyer leurs mains, leur face, leurs muqueuses, etc. (mais seulement après avoir épousseté leurs habits de ville, déposé leurs vêtements de labeurs, épongé à grande eau leurs chaussures). Pour se nettoyer les mains et les avant-bras, pour débarrasser des particules toxiques les anfractuosités de leurs ongles, ils frotteront vivement ces parties avec du sable ou de l'argile (que le patron de l'usine devra mettre à leur disposition), et les rinceront ensuite à l'eau courante. Les *cérusiers* ne prendront aucun repas à l'atelier. Ils auront tous les trois jours recours aux bains tiède, savonneux ou sulfureux ; tous les quinze jours ils laveront leurs blouses et leurs gants de travail ; le sol, les tables et sièges des ateliers seront tenus extrêmement propres, et l'eau y sera répandue à profusion. Enfin, des soins minutieux sont recommandés aux ouvriers pour leurs dents et leurs gencives, où comme en un lieu d'élection, s'accumulent les particules plombiques.

\* \* \*

Les prescriptions que nous venons de résumer ne sont pas applicables aux seuls *cérusiers*. Une foule de corps de métiers doivent se les approprier intégralement ; ceux qui manient les dangereux sels de *mercure*, tels que les étameurs, doreurs, photographes, chapeliers, empailleurs, ouvriers en poteaux télégraphiques ; ceux qui utilisent des produits arsénicaux, c'est

à-dire les ouvriers en papiers peints et abat-jour, les teinturiers, coloristes, fleuristes, feuillagistes, etc. ; ceux qui emploient le *cuivre* et ses composés, tels que les ouvriers chaudronniers, bronzeurs, estampeurs, horlogers, fabricants de verdet, etc.

\* \* \*

Les houilleurs doivent suivre une hygiène spéciale, où la propreté joue, comme toujours, un rôle primordial. Ils tiennent leur peau très propre, laveront avant chaque repas, leur figure et leurs mains, et nettoieront après chaque journée, la totalité de leur corps. Toutes les compagnies houillères devraient distraire de leurs énormes dividendes les sommes nécessaires pour réaliser partout, dans les mines, la propreté de l'ouvrier et de ses vêtements : installer partout des vestiaires-lavoirs pour les mineurs, et généraliser les pulvérisateurs à eau adoptés, dans quelques fabriques de briquettes de houille, pour abattre la poussière et rendre ainsi plus facile et plus sain l'horrible travail des mines.

\* \* \*

Les personnes qui manient le *sucré* (confiseurs) et les produits chimiques (épiciers, pharmaciens) ; les personnes en contact avec les animaux (vétérinaires) ou les produits animaux (tailleurs, boyaudiers, fossoyeurs, cardeurs de laine, crin, et plume), doivent être d'une propreté exquise, s'ils veulent éviter de dangereuses et rebelles dermatoses. Non seulement elles laveront fréquemment leurs mains à grande eau, mais elles les isoleront, par des onctions de glycérine et de corps gras ; chaque fois, pour ainsi dire, qu'elle auront à redouter un contact malpropre ou dangereux, elles s'enduiront de substances grasses les avant-bras